





Le seul madrier plein coupe-feu dans la masse, aux joints et sur la périphérie du plancher!







Nous vous proposons un nouveau produit répondant aux exigences de la réglementation incendie et de la norme Euroclasse : le madrier coupe-feu Dalfeu<sup>®</sup>.

Le madrier **Dalfeu**<sup>®</sup> a été conçu pour répondre à tous vos projets de structure bois, comportant des exigences en terme de <u>coupe-feu</u> des planchers.

Ce nouveau produit s'applique idéalement pour :

- les Bâtiments d'habitations
- les Établissements Recevant du Public (ERP)
- les Locaux d'activité
- et de nombreux autres usages ...

Le **Dalfeu**<sup>®</sup> est le seul madrier plein du marché, à la fois coupe-feu dans la **masse**, aux **joints** et sur la **périphérie** du plancher !

# sommaire

D-16®	La la se	2
Dalfeu <sup>®</sup>	Le produit	р3
	Réglementation feu	p4
	Mise en œuvre - feu	p5
	Résistance mécanique	p6 - p7
	Réglementation acoustique	p8 - p9
	Mise en œuvre - acoustique	p10 - p11
	Les finitions	p12

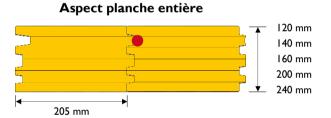
# Le produit

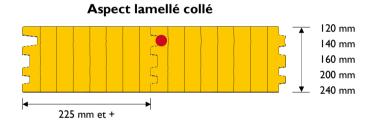
Le Dalfeu<sup>®</sup> se présente sous la forme d'un madrier plein en lamellé collé épicéa GL 24 h, comportant un usinage spécifique au niveau de la rainure supérieure, pour l'intégration d'un joint coupefeu, dénommé Daljoint.

Sur la périphérie du plancher, un Daljoint est prévu pour la parfaite mise en œuvre du produit.



## Dalfeu® - 2 aspects





Intégration en atelier du joint coupe-feu : Daljoint

Le madrier Dalfeu® est également disponible en panneaux à plis croisés : nous consulter.

## Dalfeu® et Euroclasse

Le **Dalfeu**® répond aux critères coupe-feu suivant l'Euroclasse :

**R.E.I. 60 min** R.E.I. 90 ou 120 min sur demande

- R : capacité portante
- E : étanchéité aux flammes et gaz chauds (inflammables)
  I : isolation thermique : température < 140° en surface</li>

Le **Dalfeu**®, ce sont aussi les atouts suivants :

- étanchéité au passage de fumée
- grande portée entre appuis
- acoustique maîtrisée

Février 2016 р3

# Réglementation feu

Le Dalfeu® répond aux exigences de la réglementation incendie actuelle.

#### **Bâtiments d'habitation**

Bâtiment ou partie de bâtiment abritant un ou plusieurs logements, y compris les foyers, à l'exclusion des locaux destinés à la vie professionnelle lorsque celle-ci ne s'exerce pas au moins partiellement dans le même ensemble de pièces que la vie familiale et des locaux recevant du public.

Les Bâtiments d'Habitation se divisent en familles.

Type de bâtiments	Degré coupe-feu des planchers <sup>(1)</sup>				
lère famille	CF I/4h <sup>(2)</sup> ou REI 15				
2ème famille	CF I/2h ou REI 30				
3ème famille A et B	CF Ih ou REI 60				
4ème famille	CF Ih1/2 ou REI 90				
1. A l'exclusion de ceux établis à l'intérieur d'un même logement (mezzanine).					

<sup>2.</sup> Il s'agit du plancher haut du sous-sol.

## Établissements Recevant du Public (ERP)

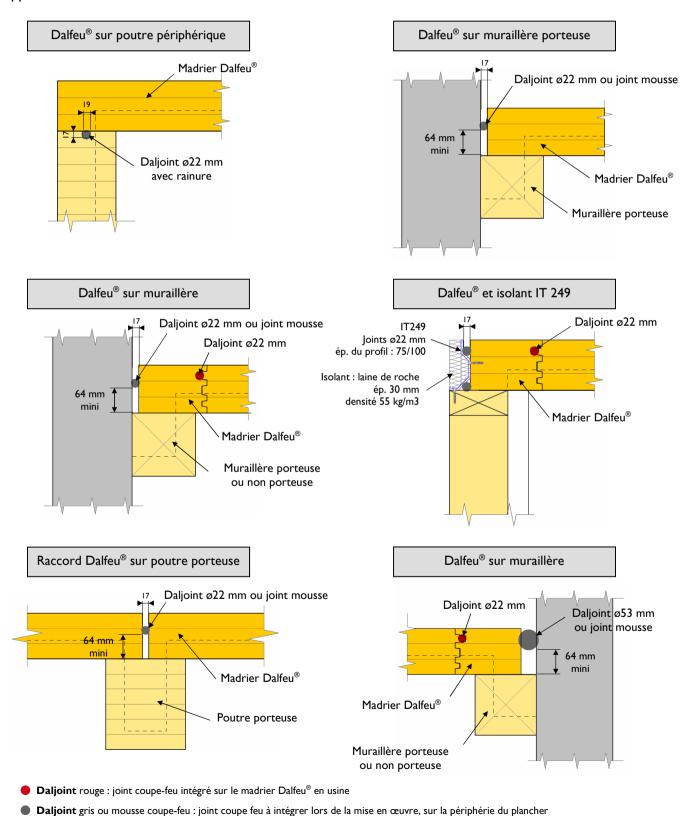
Tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions, payantes ou non. Les ERP se divisent en **catégories** et **types**.

Établissement occupant entièrement le bâtiment	Établissement occupant partiellement le bâtiment	Catégorie de l'établissement	Résistance au feu
Simple rez-de-chaussée	Établissement à un seul niveau	Toutes catégories	Planchers CF I/2h ou REI 30
Plancher bas du niveau le plus	Différence de hauteur, entre les niveaux extrêmes de	2ème catégorie 3ème catégorie 4ème catégorie	Planchers CF I/2h ou REI 30
haut situé au plus à 8 m du sol	l'établissement, inférieure ou égale à 8 m	lère catégorie	Planchers CF 1h ou REI 60
Plancher bas du niveau le plus haut situé à plus de 8 m et	Différence de hauteur, entre les niveaux extrêmes de	2ème catégorie 3ème catégorie 4ème catégorie	Planchers CF Ih ou REI 60
jusqu'à 28 m compris	l'établissement, supérieure à 8 m	lère catégorie	Planchers CF 1h1/2 ou REI 90
Plancher bas du niveau le plus haut situé à plus de 8 m	Différence de hauteur, entre les niveaux extrêmes de l'établissement, supérieure à 8 m	5ème catégorie	Planchers CF 1h ou REI 60

Source CSTB

## Mise en œuvre - feu

Nous avons géré et testé tous les points singuliers de mise en œuvre, pour vous permettre une parfaite application du Dalfeu<sup>®</sup>.



- - - Partie du bois théoriquement consumée lors d'un incendie

# Résistance mécanique

Classe de service I			Tableau des portées - I heure au feu - suivant Eurocode							
Charges (daN/m²)		Portógo		Épaisseur du Dalfeu (mm)						
G	Cat. Q	Q	Portées	120	140	160	180	200	220	240
100	Α	150	L 3 appuis (m)	5.10	5.70	6.20	6.70	7.20	7.70	8.20
100		130	L 2 appuis (m)	3.80	4.40	5.00	5.40	5.80	6.20	6.60
100	AB	250	L 3 appuis (m)	4.70	5.30	5.90	6.40	6.80	7.30	7.80
100	Ab	AB 250	L 2 appuis (m)	3.50	4.10	4.60	5.10	5.50	5.90	6.20
100	_	C 250	L 3 appuis (m)	4.60	5.20	5.70	6.20	6.70	7.20	7.60
100			L 2 appuis (m)	3.40	4.00	4.50	5.00	5.40	5.80	6.10
100	Α	A 350	L 3 appuis (m)	4.40	5.10	5.60	6.10	6.50	7.00	7.40
100	_ ^	330	L 2 appuis (m)	3.30	3.80	4.30	4.80	5.20	5.60	6.00
100	С	400	L 3 appuis (m)	4.10	4.80	5.30	5.80	6.30	6.70	7.10
100		C 400	L 2 appuis (m)	3.10	3.60	4.10	4.60	5.00	5.40	5.70
100	CD	500	L 3 appuis (m)	3.90	4.60	5.10	5.60	6.00	6.50	6.90
100	CD	טט טט 300	L 2 appuis (m)	2.90	3.40	3.90	4.30	4.80	5.20	5.50
	Bois G	L 24 h avec	E apparent de =11 00	00 N/mm²	Flèche Qinst =	L/600 Flèc	he Fin = L/500	Flèche max	ki = 10 mm	

Classe de service 2				Ta	Tableau des portées - I heure au feu - suivant Eurocode					
Charges (daN/m²)		Portées	Épaisseur du Dalfeu (mm)							
G	Cat. Q	Q	Fortees	120	140	160	180	200	220	240
100	Α	150	L 3 appuis (m)	5.00	5.50	6.10	6.60	7.10	7.50	8.00
100		130	L 2 appuis (m)	3.70	4.30	4.80	5.30	5.70	6.10	6.40
100	ΛD	250	L 3 appuis (m)	4.60	5.20	5.70	6.20	6.70	7.20	7.60
100	Ab	AB 250	L 2 appuis (m)	3.40	4.00	4.50	5.00	5.40	5.70	6.10
100	_	C 250	L 3 appuis (m)	4.40	5.10	5.60	6.10	6.60	7.00	7.40
100			L 2 appuis (m)	3.30	3.80	4.40	4.90	5.30	5.60	6.00
100	Α	A 350	L 3 appuis (m)	4.30	5.00	5.50	6.00	6.40	6.90	7.30
100		330	L 2 appuis (m)	3.20	3.70	4.20	4.70	5.10	5.50	5.80
100	С	400	L 3 appuis (m)	4.00	4.70	5.20	5.70	6.10	6.60	7.00
100		2 400	L 2 appuis (m)	3.00	3.50	4.00	4.40	4.90	5.30	5.60
100	CD	500	L 3 appuis (m)	3.80	4.40	5.00	5.50	5.90	6.30	6.70
100		300	L 2 appuis (m)	2.80	3.30	3.80	4.20	4.70	5.10	5.40
	Bois Gl	24 h avec	E apparent de = 11 00	00 N/mm²	Flèche Qinst =	L/600 Flèc	he Fin = L/500	Flèche max	ci = 10 mm	

#### Rappel de quelques notions :

G = Charges permanentes

Q = Charges d'exploitation

Catégorie d'exploitation Q = Selon usage des locaux

E apparent = Module d'élasticité apparent pour tenir compte du module de cisaillement G

Classe de service I : classe de service caractérisée par une teneur en humidité dans les matériaux correspondant à une température de 20°C et une humidité relative ambiante ne dépassant 65% que pendant quelques semaines au cours de l'année (pour la plupart des bois résineux, la classe de service I correspond à une humidité moyenne d'équilibre ≤ à 12%).

Classe de service 2 : classe de service caractérisée par une teneur en humidité dans les matériaux correspondant à une température de 20°C et une humidité relative ambiante ne dépassant 85% que pendant quelques semaines au cours de l'année (pour la plupart des bois résineux, la classe de service 2 correspond à une humidité moyenne d'équilibre ≤ à 20%).

#### Rappel des catégories d'exploitation (Cat. Q) :

Catégorie	Usage spécifique	Exemples	daN/m²
Α	Habitation, résidentiel	Pièces des bâtiments et maisons d'habitation, chambres et salles des hôpitaux, chambres d'hôtels et de foyers, cuisines et sanitaires	Planchers : 150 Escaliers : 250 Balcons : 350
В	Bureaux		250
С	Lieux de réunion (à l'exception des surfaces des	C1: espaces équipés de tables etc., par exemple : écoles, cafés, restaurants, salles de banquet, salles de réception	250
	catégories A, B et D)	C2: espaces équipés de sièges fixes, par exemple : églises, théâtres, cinéma, salles de conférence, salles de réunion	400
		C3: espaces ne présentant pas d'obstacles à la circulation des personnes, par exemple : salles de musée, salles d'exposition etc. et accès des bâtiments publics et administratifs, hôtels, hôpitaux, gares	400
		<b>C4</b> : espaces permettant des activités physiques, par exemple: dancing, salles de gymnastique, scènes	500
		<b>C5</b> : espaces susceptibles d'accueillir des foules importantes, par exemple: bâtiments destinés à des évènements publics tels que salles de concert, salles de sport y compris tribunes, terrasses et aires d'accès, quais de gare	500
D	Commerces	DI: commerces de détail courants	500
		D2: grands magasins	500

Sources Eurocode NF EN 1991-1-1 + Annexe Nationale Française

Février 2016 p7

# Réglementation acoustique

Le Dalfeu® répond aux exigences de la réglementation acoustique actuelle.

Rappel des différents niveaux d'isolement exigés aux bruits aériens et bruits d'impacts, suivant la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA).

#### Logements collectifs suivant arrêté du 30 Juin 1999

L'isolement acoustique standardisé pondéré, DnT,A, entre le local d'un logement, et la pièce d'un autre logement du bâtiment, doit être ≥ aux valeurs ci-dessous :

Isolement acoustique standardisé pondéré	Local de réception: pièce d'un autre logement			
<b>D</b> <sub>nT,A</sub> (en décibels)	Pièce principale	Cuisine et salle d'eau		
Local d'émission: local d'un logement à l'exclusion des garages individuels	53	50		

lsolement acoustique standardisé pondéré <b>D</b> <sub>nT,A</sub> (en décibels)		Local de réception: pièce d'un autre logement			
		Pièce principale	Cuisine et salle d'eau		
Local	Garage individuel d'un logement ou garage collectif	55	52		
d'émission	Local d'activité à l'exclusion des garages collectifs	58	55		

	nt acoustique	Local de réception: pièce d'un autre logement		
standardisé pondéré <b>D</b> <sub>nT,A</sub> (en décibels)		Pièce principale	Cuisine et salle d'eau	
Local d'émission: circulation commune intérieure au bâtiment	Lorsque le local d'émission et le local de réception ne sont séparés que par une porte palière ou par une porte palière et une porte de distribution	40	37	
	Dans les autres cas	53	50	

Isolement aux bruits d'impacts L'nT,W ≤ 58 dB

#### Hôtels suivant arrêté du 25 Avril 2003

L'isolement acoustique standardisé pondéré, DnT,A, entre les différents types de locaux doit être ≥ aux valeurs ci-dessous :

Local de réception	Local d'émission	D <sub>nT,A</sub>		
	Chambre voisine, Salle de bain d'une autre chambre	50		
	Circulation intérieure	38		
	Bureau, Local de repos du personnel, Vestiaire fermé, Hall de réception, Salle de lecture	50		
Chambre	Salle de réunion, Atelier, Bar, Commerce, Cuisine, Garage, Parking, Zone de livraison fermée, Gymnase, Piscine intérieure, Restaurant, Sanitaire collectif, Salle de TV, Laverie, Local poubelles			
	Casino, Salon de réception sans sonorisation, Club de santé, Salle de jeux			
	Discothèque, Salle de danse	(*)		
6.11.1.1	Chambre voisine, Salle de bains d'une autre chambre	45		
Salle de bains	Circulation intérieure	38		

Isolement aux bruits d'impacts L'nT,W ≤ 60 dB

Les valeurs indiquées dans les tableaux ci-dessus, sont informatives. Pour plus de précisions, se référer aux normes en vigueur.

### Établissements d'enseignement (hors école maternelle) suivant arrêté du 25 Avril 2003

L'isolement acoustique standardisé pondéré, DnT,A, entre les locaux doit être ≥ aux valeurs ci-dessous :

LOCAL D'EMISSION  LOCAL DE RECEPTION	Local d'enseignement, d'activités pratiques, administration	Local médical, infirmerie, atelier peu bruyant, cuisine, local de rassem- blement fermé, salle de réunion, sanitaires	Cage d'escalier	Circulation horizontale, vestiaire fermé	Salle de musique, salle polyvalente, salle de sport	Salle de restauration	Atelier bruyant (au sens de l'article 8 du présent arrêté)
Local d'enseignement, d'activités pratiques, administration, bibliothèque, CDI, salle de musique, salle de réunion, salle des profes- seurs, atelier peu bruyant	<b>43</b> (I)	50	43	30	53	53	55
Local médical, infirmerie	43 (1)	50	43	40	53	53	55
Salle polyvalente	40	50	43	30	50	50	50
Salle de restauration	40	50 (2)	43	30	50		55

<sup>(</sup>I) Un isolement de 40dB est admis en présence d'une ou plusieurs portes de communication

Isolement aux bruits d'impacts L'nT,W ≤ 60 dB

(2) A l'exception d'une cuisine communiquant avec la salle restauration

ISOIEMENT AUX D'UITS

Nota : les internats relèvent d'une réglementation spécifique, en attente de publication, on veillera à réaliser un isolement standardisé de 40 dB entre chambres

#### Écoles maternelles suivant arrêté du 25 Avril 2003

L'isolement acoustique standardisé pondéré, DnT,A, entre les locaux doit être ≥ aux valeurs ci-dessous :

LOCAL D'EMISSION  LOCAL DE RECEPTION	Salle de repos	Salle d'exercice ou local d'enseignement (5)	Administration	Local médical, infirmerie	Espace d'activités, salle d'évolution, salle de jeux, local de rassemblement fermé, salle d'accueil, salle de réunion, sanitaires (4), salle de restauration, cuisine, office	Circulation horizontale, vestiaire
Salle de repos	43 (I)	50 (2)	50	50	55	35 (3)
Local d'enseignement, salle d'exercice	50 (2)	43	43	50	53	30 (3)
Administration, salle des professeurs	43	43	43	50	53	30
Local médical	50	50	43	43	53	40

Isolement aux bruits d'impacts L'nT,W ≤ 60 dB

#### Établissements de santé suivant arrêté du 25 Avril 2003

L'isolement acoustique standardisé pondéré, DnT,A, entre les différents types de locaux doit être ≥ aux valeurs ci-dessous :

LOCAL D'EMISSION  LOCAL DE RECEPTION	Locaux d'hébergement et de soins	Salles d'examen et de consultations, bureaux médicaux et soignants, salles d'attente	Salles d'opérations, d'obstétrique et salles de travail	Circulations internes	Autres locaux
Salles d'opérations, d'obstétrique et salles de travail	47	47	47	32	47
Locaux d'hébergement et de soins, salles d'examen et de consultation, salles d'attente (*), bureaux médicaux et soignants, autres locaux où peuvent être présents des malades	42	42	47	27	42

(\*) Hors salles d'attente des services d'urgence

Isolement aux bruits d'impacts L'nT,W ≤ 60 dB

Les valeurs indiquées dans les tableaux ci-dessus, sont informatives. Pour plus de précisions, se référer aux normes en vigueur.

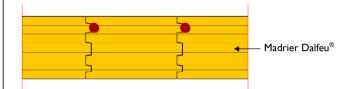
<sup>(1)</sup> Un isolement de 40 dB est admis en cas de port de communication, de 25 dB si la porte est anti-pince doigts
(2) Si la salle de repos n'est pas affectée à la salle d'exercice. En cas de salle de repos affectée à une salle d'exercice, un isolement de 25 dB est admis en présence de porte anti-pince doigts
(4) Dans le cas de sanitaires affectés à un local, il n'est pas exigé d'isolement minimal
(5) Notamment dans le cas d'un autre établissement d'enseignement voisin d'une école maternelle

# Mise en œuvre - acoustique

De multiples configurations phoniques s'appliquent sur le madrier Dalfeu<sup>®</sup>.

Afin de vous apporter les meilleures performances acoustiques, nous vous proposons différents complexes que nous avons testé officiellement, auprès de laboratoires agréés.

#### I - Dalfeu® seul



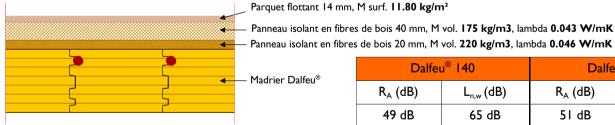
Dalfeu® 140		Dalfeu® 200		
$R_A$ (dB)	$L_{n,w}(dB)$	R <sub>A</sub> (dB)	$L_{n,w}$ (dB)	
38 dB	85 dB	40 dB	84 dB	

#### 2 - Dalfeu® + Fibres de bois 40 mm (175 kg/m3) + Parquet flottant 14 mm (11.80 kg/m²)



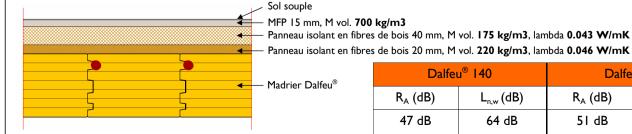
Dalfeu® 140		Dalfeu® 200		
R <sub>A</sub> (dB)	$L_{n,w}$ (dB)	R <sub>A</sub> (dB)	L <sub>n,w</sub> (dB)	
48 dB	67 dB	50 dB	63 dB	

#### 3 - Dalfeu® + Fibres de bois 20 mm (220 kg/m3) + Fibre de bois 40 mm (175 kg/m3) + Parquet flottant 14 mm (11.80 kg/m²)



ta isolaric cir iibi c	3 40 0013 20 111111, 1 1	voi. 220 Rg/1113, lair	10Ga 0.040 VV/IIIIC		
er Dalfeu <sup>®</sup>	Dalfeu <sup>®</sup> 140		Dalfeu® 200		
	R <sub>A</sub> (dB)	$L_{n,w}$ (dB)	R <sub>A</sub> (dB)	$L_{n,w}$ (dB)	
	49 dB	65 dB	51 dB	62 dB	

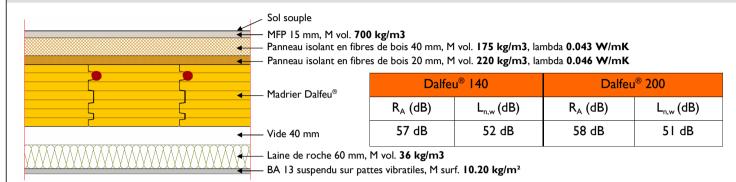
#### 4 - Dalfeu® + Fibres de bois 20 mm (220 kg/m3) + Fibre de bois 40 mm (175 kg/m3) + MFP 15 mm (700 kg/m3) + Sol souple



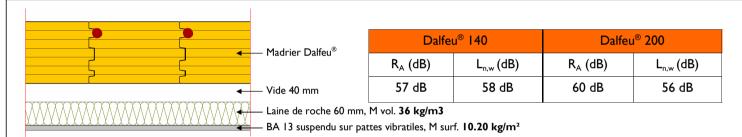
Dalfeu® 140		Dalfeu® 200	
R <sub>A</sub> (dB)	L <sub>n,w</sub> (dB)	R <sub>A</sub> (dB)	L <sub>n,w</sub> (dB)
47 dB	64 dB	51 dB	61 dB

Février 2016 рΙО

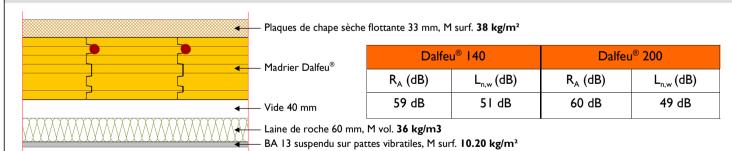
#### 5 - Dalfeu® + Fibres de bois 20 mm (220 kg/m3) + Fibre de bois 40 mm (175 kg/m3) + MFP (700 kg/m3) + Sol souple + Plafond



#### 6 - Dalfeu® seul + Plafond



#### 7 - Dalfeu® + Chape sèche flottante 33 mm (38 kg/m²) + Plafond



#### 8 - Dalfeu® + Chape sèche flottante 33 mm (38 kg/m²) + Parquet flottant 14 mm (11.80 kg/m²) + Plafond



Février 2016 pl l

## **Les finitions**

Le **Dalfeu®** se décline en version 2 faces visibles ou 2 faces non visibles. Pour l'option deux faces visibles, voici les différentes finitions que nous proposons :

#### Les essences sur Dalfeu<sup>®</sup> 205 mm

disponibles sur les deux faces







disponibles sur la sous face



## Aspect sur Dalfeu® 225 mm et +

Aspect lamellé collé en plancher et plafond



Épicéa

Pour toutes autres essences de bois, nous consulter.









